ASSEMBLÉE NATIONALE

Procès-verbal
Le jeudi, 11 mai 2000 - n° 106

10 heures
Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bégin, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 107, Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. Middlemiss (Pontiac), le débat est ajourné.

À 12 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 117 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 80 en annexe)

Pour: **52** Contre: **37** Abstention: **0**

n° 133 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la Nation Naskapi de Kawawachikamach.

La motion est adoptée.

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 131 Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

La motion est adoptée.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 110 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

La motion est adoptée.

n° 134 Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

La motion est adoptée.

n° 124 Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 81 en annexe)

Pour: **54** Contre: **36** Abstention: **0**

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 135 Loi modifiant la Loi sur les transports.

La motion est adoptée.

n° 130 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et la Loi sur le transport par taxi.

La motion est adoptée.

n° 129 Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation.

La motion est adoptée.

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 116 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l’énergie et d’autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre responsable de l’application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 132 Loi modifiant la Loi sur les architectes.

La motion est adoptée.

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l’Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 122 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l’Enfance, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 128 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l’Enfance.

La motion est adoptée.

M. Arseneau, ministre délégué au Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 127 Loi modifiant la Loi sur les établissements touristiques.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Société générale de financement, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999 (comprend un cédérom).

(Dépôt n° 1105-20000511)

M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 4 mai 2000 :

— Décision 964 concernant le Règlement modifiant certaines dispositions réglementaires à la suite de la révision des groupes de circonscriptions électorales.

(Dépôt n° 1106-20000511)

— Décision 965 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

(Dépôt n° 1107-20000511)

— Décision 966 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés.

(Dépôt n° 1108-20000511)

— Décision 967 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'achat et le louage et l'aliénation de biens et d'autres dispositions réglementaires.

(Dépôt n° 1109-20000511)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Duguay (Duplessis) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 1 441 citoyens et citoyennes fermontois, concernant la sécurité de la route 389, à Fermont.
>
> (Dépôt n° 1110-20000511)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, Mme Blanchet (Crémazie) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 3 236 citoyens et citoyennes liés à l'École Vanguard Secondaire Francophone, concernant les élèves du secondaire qui présentent des troubles d'apprentissage.
>
> (Dépôt n° 1111-20000511)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Motions sans préavis

Mme Goupil, ministre de la Justice, propose :

> QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille de l'honorable juge Jules Deschênes, ancien juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bissonnet, vice-président, invite ensuite l'Assemblée à observer une minute de silence.

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, propose :

> QUE l'Assemblée nationale offre ses condoléances à la famille et aux amis d'André Fortin, leader du plus populaire des groupes d'ici, les COLOCS.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la 30e édition de la Marche 2/3 qui se tiendra le 13 mai à Montréal, qu'elle adresse ses félicitations aux organisateurs du Club 2/3 ainsi qu'aux jeunes Québécoises et Québécois qui participent à cette marche en faveur de populations moins favorisées, et qu'elle réaffirme sa solidarité et son engagement envers ces sociétés qui comptent sur les valeurs véhiculées par le peuple québécois pour poursuivre la construction d'un monde plus juste et plus équitable.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Ouimet (Marquette) présente une motion concernant le projet de loi C-3 ayant trait au système de justice pénal pour les adolescents; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

———————

Mme Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine québécoise des familles du 15 au 21 mai 2000.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

———————

M. Williams (Nelligan) propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la Campagne de l'œillet de la sclérose en plaques, qui se déroule les 11, 12, 13 mai prochains, que l'on félicite la Société canadienne de la sclérose en plaques pour son initiative de tenir cette importante collecte de fonds et remercie, particulièrement, les centaines de personnes bénévoles impliquées dans cette cause.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des finances publiques, afin de terminer l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi sur l'administration publique;

— la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;

— la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi sur la sécurité des barrages.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 19 mai 2000, M. Cholette (Hull) s'adressera à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La réforme municipale ».

AFFAIRES DU JOUR

À 16 h 35, du consentement de l'Assemblée, M. Bissonnet, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 01, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

— le premier, sur une question adressée, le mercredi 10 mai 2000, par M. Mulcair (Chomedey) à M. Bégin, ministre du Revenu, concernant la *Loi sur le ministère du Revenu*;

— le deuxième, sur une question adressée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) à M. G. Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, en remplacement de M. Landry, vice-premier ministre, concernant les accusations d'irresponsabilité

proférées par le gouvernement péquiste à l'égard des dirigeants d'hôpitaux;

— le troisième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, concernant le projet GIRES.

À 18 h 42, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 mai 2000, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 11 mai 2000, à 16 h 34, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 29 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives (*titre modifié*);

n° 108 Loi n° 3 sur les crédits, 2000-2001.

11 mai 2000

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec :

(Vote n° 80)

POUR - 52

Arseneau	Blanchet	Gagnon	Létourneau
Baril	Boisclair	Geoffrion	Maltais
(Arthabaska)	Boulerice	Goupil	Papineau
Baril	Boulianne	Harel	Paquin
(Berthier)	Brassard	Jolivet	Paré
Beaudoin	Caron	Jutras	Pelletier
Beaulne	Charest	Kieffer	*(Abitibi-Est)*
Beaumier	*(Rimouski)*	Labbé	Perreault
Bédard	Chevrette	Lachance	Robert
Bégin	Cliche	Landry	Signori
Bergeron	Deslières	Legault	Simard
Bertrand	Dion	Léger	*(Montmorency)*
(Portneuf)	Dionne-Marsolais	Lelièvre	St-André
Bertrand	Duguay	Lemieux	Trudel
(Charlevoix)	Facal	Léonard	

CONTRE - 37

Beauchamp	Després	Lamquin-Éthier	Ouimet
Béchard	Dupuis	Laporte	Paradis
Bergman	Fournier	Leblanc	Pelletier
Bordeleau	Gautrin	Loiselle	*(Chapleau)*
Brodeur	Gauvin	Marcoux	Poulin
Chagnon	Gobé	Marsan	Tranchemontagne
Chenail	Houda-Pepin	Middlemiss	Vallières
Cholette	Jérôme-Forget	Mulcair	Whissell
Copeman	Kelley	Normandeau	Williams
Delisle	Lamoureux		

Sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 124, Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives :

(Vote n° 81)

POUR - 54

Arseneau	Blanchet	Gagnon	Létourneau
Barbeau	Boisclair	Gendron	Maltais
Baril	Boulerice	Geoffrion	Papineau
(Berthier)	Boulianne	Goupil	Paquin
Baril	Brassard	Harel	Paré
(Arthabaska)	Caron	Jolivet	Pelletier
Beaudoin	Charest	Jutras	*(Abitibi-Est)*
Beaulne	*(Rimouski)*	Kieffer	Perreault
Beaumier	Chevrette	Labbé	Robert
Bédard	Cliche	Lachance	Simard
Bégin	Désilets	Landry	*(Montmorency)*
Bergeron	Deslières	Legault	St-André
Bertrand	Dion	Léger	Trudel
(Charlevoix)	Dionne-Marsolais	Lelièvre	
Bertrand	Duguay	Lemieux	
(Portneuf)	Facal	Léonard	

CONTRE - 36

Beauchamp	Després	Lamquin-Éthier	Pelletier
Béchard	Dupuis	Leblanc	*(Chapleau)*
Bergman	Fournier	Loiselle	Poulin
Bordeleau	Gautrin	Marcoux	Tranchemontagne
Brodeur	Gauvin	Marsan	Vallières
Chagnon	Gobé	Middlemiss	Whissell
Chenail	Houda-Pepin	Mulcair	Williams
Cholette	Jérôme-Forget	Normandeau	
Copeman	Kelley	Ouimet	
Delisle	Lamoureux	Paradis	